

Le 12 décembre, le ministère de la justice a annoncé un second centre pénitentiaire dans notre département. Cette infrastructure devrait prendre place sur la zone du Mas Orline de Perpignan, gérée par la Métropole Perpignan Méditerranée pour recevoir des activités économiques. Nous exprimons nos réserves sur le choix de l'Etat, qui semble couvrir le vide industriel de ce secteur. De plus, la nouvelle prison, à inscrire en 2018 dans la loi de programmation pour la justice, serait achevée en 2025 ! Les instances judiciaires, les syndicats, les détenus et leurs familles, savent parfaitement que le centre pénitentiaire de Perpignan, où les incidents ne cessent de se répéter, est une cocotte minute prête à exploser. Surpeuplé à 184 %, il mérite d'être enfin considéré par l'Etat, qui doit construire sa réplique sans plus tarder, à proximité de la prison actuelle. Cela favorisera les économies de moyens publics prônées par le Président Macron. Mais où sont donc passées les promesses du candidat de la France décentralisée, de l'efficacité et de la rationalisation des budgets ?

Oui au Pays Catalan, force politique soucieuse du développement de tous les aspects du territoire, s'interroge sur la sincérité du gouvernement et des parlementaires présidentiels. **Le destin de la future prison du Roussillon sera-t-il celui de la Cité Judiciaire de Perpignan, promise dès janvier 2009** par la ministre de la Justice d'alors, Rachida Dati ? Près de 10 ans plus tard, ce projet est encore au point mort.